

COMMISSION DE SUIVI ET DE CONCERTATION SUR LE PÉTROLE EN GUYANE

8^{ème} Réunion en date du 5 septembre 2013

COMPTE-RENDU

La Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane s'est réunie à nouveau pour la 8^{ème} fois le 5 septembre 2013 sous la co-présidence du Préfet de région, Eric Spitz, et du 1^{er} Vice-Président de la Région Guyane, Jocelin Ho-Tin-Noe.

1. Introduction

M. Eric Spitz souhaite la bienvenue aux participants présents et introduit la séance en indiquant son souhait de voir le partenariat avec Shell bénéficier à la Guyane sur le long terme. Pour ce faire, afin que le tissu économique guyanais puisse se positionner et se préparer aux échéances futures, il demande à Shell d'éclairer la Commission de Suivi et de Concertation sur le panorama général de ses travaux et les perspectives d'activités en Guyane en découlant.

M. Jocelin Ho-Tin-Noe confirme que le temps est venu de faire un point précis de la situation et de tracer des perspectives.

M. Gabriel Serville, député de Guyane, se déclare également en attente de résultats.

Shell, représenté par M. Alain Deport, Conseiller du Président-Directeur général de Shell France, prie la Commission d'excuser l'absence de M. Patrick Romeo, retenu par ses nouvelles fonctions de directeur général exécutif pour le Benelux. Il indique que la demande de visibilité exprimée lui paraît légitime et qu'il s'efforcera d'y répondre.

Il réitère l'engagement de Shell de développer les ressources de la Guyane en hydrocarbures et d'accompagner la Guyane dans cette phase d'exploration. Les résultats décevants des trois forages précédents sont dans la moyenne, puisque les chances de réussite pour un forage sont de 20 % environ, soit 1 sur 5. La question que se pose le consortium pétrolier est de savoir comment réaliser la suite de l'exploration du permis de la meilleure façon, avec le maximum de résultats positifs. La prospection sismique menée en 2012-2013, en respectant les préoccupations des uns et des autres, a conduit à de nombreux résultats, qui doivent être hiérarchisés pour déterminer les cibles les plus prometteuses en termes de qualité de réservoirs et de couches imperméables les obturant pour que le pétrole y soit resté. Ceci permettra ensuite de décider du programme des prochains forages, pas avant plusieurs mois en tout état de cause.

En conséquence, le navire de forage quittera la Guyane après l'achèvement du forage en cours. Le nouveau programme sera le plus complet possible pour être déposé sous forme d'une demande d'Autorisation d'ouverture de travaux (AOT) et pour tenir compte des sensibilités et des attentes vis-à-vis des études environnementales et des retombées

locales. L'implication de Shell en Guyane se poursuivra donc dans les prochains mois. Sans pouvoir donner de date pour les futurs travaux, Alain Deport confirme que la Guyane sera informée et associée au programme d'exploration qui se déroulera jusqu'à la mi-2016.

Le Préfet précise que le dossier à venir devra comporter un volet socio-économique pour répondre aux attentes.

Shell rappelle les efforts déjà engagés à ce titre par le consortium, avec 300 000 €/an pour le fonctionnement de la Commission, y compris quelques études générales, 1 M€ pour la Recherche et 2 M€ pour les actions économiques tournées vers la mer, en cas de forage positif, mais dont 910 000 € ont d'ores-et-déjà été débloqués pour la Pêche. Shell exprime sa volonté forte d'aider au renforcement collectif du tissu économique, conjointement avec l'Etat et la Région, pendant la phase d'exploration. Ceci permettra d'acquérir une base solide pour le moyen et le long terme. Ainsi une expérience mesurée, mais réelle pourra être acquise sur les infrastructures et les services portuaires, de même que sur la logistique de la prochaine installation de forage, de façon à amplifier ce qui a seulement démarré sur le navire actuel.

2. Organisation de la Commission

Anne Duthilleul informe la Commission du départ imprévu de la Chargée de mission et de communication de la CSC, à l'issue de sa période d'essai de trois mois. Le recrutement d'un nouveau chargé de mission, destiné à assurer le bon fonctionnement de la Commission en liaison entre l'Etat et la Région, sera entrepris au plus vite.

Le bilan de la présence de Brigitte Marine auprès de la CSC est très positif, puisqu'elle a pu échanger avec de nombreux interlocuteurs sur leurs attentes et leurs préoccupations, qu'elle a développé ce faisant une meilleure communication et s'apprêtait à lancer la réalisation du site Internet dédié, pour lequel les offres de prestataires ont été rassemblées en vue du choix imminent de celui-ci.

Le Comité de gestion des fonds Shell, dont elle assurait le suivi, a préparé plusieurs décisions, sur la Recherche, le fonctionnement de la CSC et des études, qui sont sur le point d'être signées et mises en œuvre. D'autres suivront rapidement, notamment sur la Pêche pour la remotorisation des bateaux de pêche artisanale.

3. Restitution des Groupes de Travail

La Commission a ensuite entendu les rapporteurs de ses cinq Groupes de Travail.

- Sécurité et Environnement (Présidence Etat/Rapporteur Joël Duranton, DEAL Adjoint) :

Réuni le 22 août 2013, ce Groupe de Travail met désormais en ligne son compte-rendu sur le site de la DEAL Guyane.

Il s'est fait rendre compte des résultats et de la fermeture du forage GM ES-4 de Shell, et de l'ouverture du forage GM ES-5 début août. Il a entendu également des rapports techniques de Shell sur la courantométrie, la gestion des déchets de pollution accidentelle éventuelle, ainsi que l'étude technico-économique menée par Shell sur les fluides de forage demandée par l'arrêté préfectoral. Un audit sur cette étude a été réalisé sous l'autorité de la DEAL et sera présenté au prochain Groupe de Travail début octobre.

Celui-ci réfléchit à sa feuille de route pour la suite : il se propose de réaliser notamment une revue des bonnes pratiques des autres pays sur la protection et la prévention des effets de la sismique sur la faune marine.

- Retombées économiques et Développement local (Présidence Région/Rapporteur Jean-François Henric, Egis Conseil) :

Ce Groupe de Travail ne s'est pas réuni depuis la dernière CSC. Les actions qu'il pilote se sont cependant poursuivies. Ainsi la cartographie de la sous-traitance pétrolière et de l'offre correspondante en Guyane est désormais quasiment achevée et sera prochainement diffusée au Groupe de travail. Elle permettra de convoquer des sous-groupes thématiques sur la base des fichiers d'entreprises au complet, en vue de réunions sectorielles ou transversales, ou de répondre aux demandes des pétroliers pour l'exploitation éventuelle en matière de sous-traitance locale.

Un sous-groupe s'est réuni le 22 juillet sur le projet de Charte de « local content », dont les objectifs ont été clarifiés grâce aux remarques des participants et à la discussion. Un nouveau texte sera rédigé par la suite, afin de faire connaître les souhaits des acteurs locaux aux groupes pétroliers intervenant en Guyane.

Les études d'infrastructures et de services portuaires liés aux développements pétroliers se sont poursuivies au sein du Grand Port Maritime, qui est désormais capable de proposer des offres spécialisées pour fin 2013, sur une base logistique de 5000 m² environ. Si un délai de poursuite de l'exploration est enregistré, ces propositions seront reportées, mais le Directeur du Port adresse un signal fort sur l'ensemble de la région, y compris le Surinam et le Brésil. Il souhaite également attirer des sous-traitants, comme Schlumberger, pour des surfaces de stockage plus petites (fluides de forage, ciment...).

Enfin l'approvisionnement du navire de forage par des produits frais venant de Guyane a représenté environ 4 tonnes de produits sur 4 livraisons depuis début juillet 2013.

Le Medef Guyane ajoute qu'il souhaite un complément au travail sur le contenu local, sur le sujet du développement local et de la méthodologie à adopter, afin de structurer une offre attractive pour les opérateurs pétroliers. Il salue l'initiative du Grand Port maritime de Guyane d'ouvrir son offre sur un champ plus large que la Guyane. Il demande que le Groupe de Travail se réunisse pour faire avancer les différents aspects évoqués.

- Formation et Emploi des Guyanais (Présidence Région/Rapporteur Jean-François Henric, Egis Conseil) :

Ce Groupe de Travail s'est réuni le 3 septembre 2013 en séance plénière. Entre-temps trois sous-groupes se sont réunis respectivement sur les recrutements avec le Cabinet Actencia, mandaté par Shell et ses partenaires, sur le projet de document « 5 questions sur le Pétrole en Guyane » et sur la « Tournée des Lycées » envisagée avec le Rectorat.

Le Groupe a revu la situation en matière de recrutements, qu'il s'agisse de stages (7 stagiaires ont été envoyés sur des sites Shell ou Schlumberger cet été), d'apprentissage (12 étudiants se forment en alternance actuellement et 6 postes restent ouverts à ce titre chez Endel) ou d'emplois auprès de Shell et de ses principaux partenaires.

Un site dédié sera mis en place en octobre par Actencia pour mieux donner accès aux métiers du Pétrole et aux formations y conduisant, aux postes ouverts dans les entreprises partenaires et aux modalités d'appui à la mobilité des jeunes Guyanais. Le suivi des CV reçus se poursuit conjointement avec la Région et Pôle Emploi.

Parmi les actions de communication réalisées en direction des jeunes Guyanais, une journée de « carrer building » a eu lieu le 7 août dernier à l'intention des étudiants de Masters et a reçu 66 étudiants qui ont pu bénéficier de présentations, de conseils et de rencontres avec les entreprises de tous les secteurs.

Une « Tournée des Lycées » est en cours d'organisation avec le Rectorat, proposant des séances de sensibilisation de 2h aux classes de 1ères et Terminales scientifiques et technologiques, à l'instar des présentations des projets pétroliers faites le 8 mars dernier à Kourou et à Cayenne, en liaison avec les professeurs de SVT et les Conseillers d'information et d'orientation.

Un support écrit, intitulé « 5 questions sur le Pétrole en Guyane », accessible au grand public et en particulier aux jeunes, est en préparation. Une communication plus conséquente permettant de présenter les outils disponibles sera programmée en novembre 2013.

- Recherche (Présidence Etat/Rapporteur Didier Fournier, DRRT) :

Le Groupe de Travail, réuni pour la 12^{ème} fois le 3 septembre 2013, a finalisé les demandes de moyens communs structurants à financer sur les Fonds Shell, qui seront mutualisés entre programmes et entre organismes. La liste définitive porte sur 700 k€ d'équipements indispensables pour mener les programmes identifiés lors de l'atelier scientifique sur la recherche en Guyane et déjà décidés.

Des campagnes à la mer et des missions telles que celle du Muséum National d'Histoire Naturelle complètent les choix d'engagements retenus par le Groupe de Travail.

Les programmes portent sur 4 thèmes identifiés : l'étude de la mangrove et de la bande côtière, la conservation des espèces dans ce milieu, la cartographie de base nécessaire et l'étude de la biodiversité marine, encore très mal connue en Guyane.

Le Groupe de Travail se penchera également sur les bases de données scientifiques à constituer ou rationaliser entre les différents acteurs.

- Pêche (Présidence Etat/Rapporteur Stéphane Gatto, Directeur de la Mer) :

Le Groupe de Travail s'est réuni le 3 septembre 2013. Lors de cette réunion, Shell a présenté le résultat des travaux d'exploration sur GMES 4 et l'avancement de GMES 5. Ensuite Shell a fait un point sur la 3^{ème} campagne d'échantillonnage, qui s'est déroulée fin juillet 2013 dans de bonnes conditions en présence d'une équipe du Cabinet SEANEO commandé par le CRPMEM. Les premiers résultats, qui devraient souligner la richesse insoupçonnée de la biodiversité marine au large de la Guyane, sont attendus pour novembre 2013.

Pour l'échantillonnage de l'acoupa, Shell a demandé un rapport à CREOCEAN sur toutes les publications scientifiques faisant mention de l'acoupa au large de la Guyane. De ce rapport, il apparaîtrait que la campagne devrait se dérouler principalement sur des fonds sableux et/ou vaseux entre 30 et 75 m de profondeur, sans exclure certains bancs rocheux, et que la technique recommandée serait l'usage d'un chalut à grande ouverture verticale. Des réunions de travail entre Shell, le CRPMEM et l'IFREMER doivent intervenir pour finaliser le protocole de cette campagne d'échantillonnage sur l'acoupa.

En ce qui concerne les projets d'intérêt collectif, dans le cadre du fonds prévu pour le GT Pêche et dans le cadre du protocole de fin de conflit de février 2013, le CRPMEM a expliqué la méthode adoptée pour établir la liste des navires concernés par l'achat de nouveaux moteurs HB (environ 70), dans le but de rester dans l'enveloppe financière prévue de 910 k€. Cette liste vient d'être finalisée et une réunion de travail est prévue avec l'antenne de Cayenne du centre de sécurité des navires Antilles-Guyane et la Direction de la Mer pour vérifier, dans une dizaine de cas, si la remotorisation envisagée est compatible avec la structure du navire et si le permis de navigation pourra être délivré en conséquence. Shell a rappelé que les armateurs devaient être à jour de leurs obligations sociales et fiscales et devraient s'engager à garder le moteur sur une certaine durée.

Le projet d'étude de faisabilité d'une coopérative maritime d'avitaillement, adopté sur le principe lors du GT précédent du 18 juin 2013, n'a pas pu être présenté au Comité de gestion du fait du problème du financement, entièrement mobilisé pour les moteurs. Tous les membres du GT s'accordent pour reconnaître l'intérêt et l'importance de ce projet pour la filière et pour les usagers de la mer en Guyane. Deux options sont envisageables pour son financement : soit le succès du forage en cours, pour libérer le reliquat de crédits, soit la possibilité d'utiliser des crédits de fonctionnement de la Commission de Suivi et de Concertation. Une réponse devra être donnée rapidement à l'équipe d'experts prêts à engager la première phase de l'étude.

4. Présentation des travaux Shell

Bruno Thomé, Directeur Guyane de Shell Exploration-Production France, présente l'état d'avancement des travaux de forage menés par Shell depuis juillet dernier, en particulier le déroulement et les résultats du forage GM-ES 4, qui vient de s'achever et n'a pas mis au jour de nouvelles réserves d'hydrocarbures.

Le forage suivant GM ES-5 a démarré aussitôt début août et s'achèvera d'ici fin 2013. Il se situe à 7 km du premier puits GM ES-1 et à 11 km du deuxième, à une profondeur d'eau de 2353 m.

La définition précise de la suite des travaux d'exploration dépendra de l'analyse fine des résultats des campagnes sismiques et des forages réalisés. Cette analyse est en cours et n'est pas encore terminée. Parallèlement, le nouveau dossier d'ouverture des travaux se prépare activement en liaison avec l'administration. Un dossier complet comprenant une étude d'impact est prévu pour début 2014.

Dans l'intervalle, le navire de forage Stena IceMax quittera la zone du permis Guyane Maritime et une pause opérationnelle aura lieu à l'issue du forage en cours. Le prochain programme devrait couvrir ensuite jusqu'à la fin du permis à la mi-2016.

Bruno Thomé rappelle également qu'une campagne scientifique d'étude et de suivi de l'environnement marin, portant sur des zones potentiellement impactées par les forages, sera menée fin 2013, après GM ES-4, selon les prescriptions des arrêtés préfectoraux. D'autres études du même type auront lieu par la suite.

Le rapport définitif sur la troisième campagne de prélèvements halieutiques réalisée en juillet sera fourni en novembre 2013. Il permettra de s'abstraire des phénomènes saisonniers, en comparant des périodes analogues à un an d'intervalle.

Gilles Amiard, Directeur du Développement local, présente le chiffrage du 2^{ème} trimestre 2013 (2,9 M€), ainsi que le cumul depuis février 2012 (15 M€), des retombées économiques et sociales en Guyane : les dépenses directes (carburants d'une part, bureaux et hébergement, soutien direct aux opérations, d'autre part, réparties respectivement pour environ 2/3-1/3 du total) réalisées par Shell et ses principaux sous-traitants, ainsi que les emplois créés, au nombre de 24 embauches à ce jour, sans compter les 2 postes Shell localisés en Guyane.

Pour l'avitaillement du navire de forage, les dispositions prises depuis juillet 2013 ont conduit à 4 livraisons à ce jour, une autre ayant dû être abandonnée au dernier moment, soit une livraison tous les 15 jours en moyenne, pour 4 à 5 tonnes de produits frais et des œufs en grande quantité. Un élargissement à d'autres produits consommables est également noté cette semaine pour la dernière commande livrée. Le bilan est très positif selon le client final, le Stena IceMax, les produits étant jugés d'excellente qualité, et peut donc servir de base crédible pour l'avenir.

Après ces présentations, la discussion a permis d'éclairer les participants sur les points suscitant des questions.

- Sur l'origine des approvisionnements :

- ▶ Shell indique que seul l'Economat des Armées a servi de base de traitement des commandes passées en Guyane, l'offre de l'autre groupement, Appro G , étant arrivée très récemment, mais les fournisseurs sont des producteurs ou importateurs guyanais.
- ▶ A sa demande, la liste des produits agricoles et alimentaires sera communiquée par Shell à la Chambre d'Agriculture.

- Sur la suite du programme de forages :

Une question est posée sur le temps nécessaire pour intégrer les données de la sismique, pour anticiper les évolutions réglementaires éventuelles et pour parer à toute insécurité juridique sur le prochain programme de travaux. En effet, un dossier avec étude d'impact et mise à l'enquête publique sera beaucoup plus complexe que le précédent.

Par ailleurs, la pause opérationnelle décidée peut-elle se traduire in fine par un abandon du permis guyanais par Shell et ses partenaires ?

- ▶ Le Préfet de Région répond qu'en l'état actuel du droit une demande d'Autorisation d'Ouverture de Travaux (AOT) peut être déposée demain sans aucune incertitude juridique, mais rappelle que Shell veut réaliser des études approfondies avant de déposer son nouveau programme de travaux.
- ▶ Alain Deport précise que Shell souhaite avoir davantage de clarté sur son programme, pour la préparation de son dossier technique. Pour lui, un dossier de type AOT avec étude d'impact va dans le bon sens pour l'information du public, à laquelle Shell est attentif et s'efforcera de répondre au mieux.
- ▶ Il indique que le permis Guyane Maritime a une étendue très vaste et que seule une tout petite partie a été explorée par forages jusqu'à présent. De nombreux sites sont intéressants et la difficulté pour le consortium est de trier les cibles les plus prometteuses à forer d'ici mi-2016. Un abandon à ce stade n'est pas envisagé. Au contraire, Shell compte aller le plus vite possible pour décider dès le début 2014 de son deuxième programme de travaux, compte tenu de la date-limite de fin de validité de son PER.

- Sur le déblocage des fonds Shell et les retombées pour la Guyane :

Le Député Gabriel Serville remercie Shell de ses présentations, qui l'éclairent sur les modalités du programme d'exploration et ses retombées en Guyane. Il note cependant que, sur les 2 M€ de fonds destinés au développement économique, seule une partie a été déblocquée et l'autre risque de ne pas l'être du tout, si le résultat du prochain forage est encore négatif. Cela lui semblerait très regrettable pour l'économie guyanaise et il demande en conséquence que Shell lève cette conditionnalité.

Il fait observer que le Brésil perçoit des sommes très importantes dès l'octroi des permis d'exploration. Il se demande si la Guyane n'a pas servi de cobaye pour des activités qui se dérouleront essentiellement au Brésil ensuite...

Ici les sommes dépensées en Guyane paraissent très limitées (15 M€ sur un coût de 800 M€ pour les 4 forages, cela représente environ 2 %) et d'autres actions conjointes entre Shell et le tissu économique local de type « gagnant-gagnant » doivent être envisagées au cours des mois à venir pour répondre aux attentes.

▶ Alain Deport explique que les travaux d'exploration sont entièrement à la charge des opérateurs en Guyane, ce qui correspond à un risque pris par ceux-ci. La technologie, le coût d'affrètement du navire avec ses personnels et les sous-traitants sont très onéreux, le ratio évoqué n'est donc pas représentatif des efforts réalisés.

En outre, dans une démarche proactive, Shell a accompagné la Commission de Suivi et de Concertation et ses Groupes de Travail, notamment sur la Recherche et sur la Pêche. Le solde des 2 M€ sera libéré en cas de résultat positif du forage en cours, alors que Shell a accepté pour des raisons conjoncturelles de débloquer par anticipation 910 k€ pour les pêcheurs. Shell s'engage à poursuivre une démarche volontaire d'accompagnement de la Guyane, conjointement avec les efforts de développement des pouvoirs publics.

▶ Le Préfet de Région ajoute qu'un volet socio-économique sera nécessaire dans le cadre du prochain dossier, comme il l'a été dans le premier, et que de nouveaux engagements de Shell sont attendus à ce titre.

- Sur la suite des travaux des Groupes de Travail :

Le 1^{er} Vice-Président de la Région souligne que Shell a donné un éclairage nouveau sur le calendrier des mois à venir, avec l'achèvement de la première campagne de forages. Un bilan et des perspectives devront être dressés. En attendant l'analyse des données recueillies et la préparation du prochain dossier, il souhaiterait que les démarches à suivre pour les entreprises soient précisées, comme le propose le Medef, et que les Groupes de travail continuent concrètement à avancer sur les sujets de Recherche, de préparation du tissu économique et de formation des Guyanais.

En particulier, la question de l'implantation future de la logistique portuaire sur Degrad des Cannes est posée par la CGPME.

▶ Shell indique que la zone du Plateau des Guyanes est en développement sur la plan de l'exploration pétrolière, y compris dans les pays voisins, et que cela se traduit par de nouvelles demandes de permis, de la part de Shell et d'autres opérateurs. Dans ce contexte toutes les actions à moyen et long terme sont bénéfiques pour la Guyane et continueront à être accompagnées par le consortium avec les partenaires publics.

▶ Sur la logistique et les infrastructures portuaires, Shell relance une étude détaillée sur les différentes possibilités à moyen et long terme, l'implantation à court terme d'une première zone logistique pétrolière et d'un prestataire spécialisé étant déjà en préparation par le Grand Port Maritime de Guyane. Cette étude sera disponible pour ce qui concerne le moyen terme fin 2013 et pour le long terme mi-2014.

- Sur les nouvelles demandes de PER en cours d'instruction :

Une demande de visibilité sur ces nouveaux PER est exprimée par différents intervenants, ainsi que sur leurs conséquences en termes de calendrier de travaux en Guyane.

▶ La DEAL indique que 8 demandes de PER sont en cours d'instruction après mise en concurrence sur tout le territoire maritime de la ZEE. Leur périmètre est accessible sur le site du MEDDE, avec des cartes de situation. Trois grands opérateurs sont présents : Esso, Total et Shell.

▶ Après attribution des permis, une phase d'instruction des demandes de travaux suivra, après leur dépôt plus ou moins rapide selon la connaissance préalable de la zone qu'auront les opérateurs au départ. Des campagnes sismiques, moins lourdes à programmer, pourraient avoir lieu assez rapidement. Les efforts de préparation de la Guyane doivent donc se poursuivre sans relâche.

- Sur la communication des rapports scientifiques de suivi environnemental :

Les demandes formulées en Groupe de travail Sécurité-Environnement par les ONG tardent à recevoir une réponse concrète, à savoir la transmission des rapports scientifiques établis lors des campagnes de prélèvements halieutiques ou de benthos.

▶ La DEAL confirme que ces rapports sont communicables au public en vertu de la Convention d'Aarhus, comme tout ce qui a trait à l'environnement, et qu'ils seront donc mis en ligne avec un accès aisé et équitable. La difficulté vient du nombre de ces documents et de l'absence d'un outil Internet adapté à cet accès. Mais la question sera traitée plus complètement lors du prochain Groupe de Travail.

En conclusion, le 1^{er} Vice Président de la Région souligne la nécessité de recadrer les objectifs des actions futures et d'anticiper pour structurer qualitativement l'offre guyanaise en vue des prochaines étapes d'activités pétrolières.

Le Préfet de Région approuve l'idée de situer les efforts à mener dans une perspective large, en incluant les autres PER et les éventuels autres opérateurs, avec la méthodologie qui se met au point progressivement. Même s'il n'est pas certain que cela débouche sur une exploitation, il faut que la Guyane travaille au niveau souhaité par les pétroliers et prolonge les résultats concrets déjà atteints. Le futur programme de travaux de Shell sera l'occasion de proposer des engagements, que l'Etat regardera de façon très positive.

L'ordre du jour étant épuisé, le Préfet de Région clôt la séance et invite la 1^{er} Vice-Président de la Région, le Député et Shell à le suivre pour la Conférence de Presse.

La prochaine réunion de la Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane se tiendra le **vendredi 8 novembre 2013**.

Liste des participants à la réunion du 5 septembre 2013

Etat :

Eric Spitz, Préfet de la Région Guyane
Anne Duthilleul, chargée de la mission d'accompagnement Pétrole
Christian Claudon, Commissaire au Développement productif Guyane
Joël Duranton, Directeur Adjoint DEAL
Alex Guez, DEAL
Denis Rolland, Recteur Académie de Guyane
Christofer Kühn, DAET-DAFCO Rectorat
Patrick Pichon, Adjoint Directeur régional des Douanes
Elisabeth Awong, Douanes
Stéphane Gatto, Directeur de la Mer
Tanguy Romain de la Touche, Direction Mer
Didier Fournier, Délégué régional DRRT
Pierre Laurent, SDIG Guyane
Thomas Pailloux, AEM
Daniel Kopras, GSMA
Claude Prouveur, GSMA

Région :

Jocelin Ho-Tin-Noe, Vice-Président de la Région
Alexandra Achille, Région
Betty Bertome, Région
Grégoire Lopez-Rios, Région
Caroline Roseron, Région
Robert Picard, Calia Conseil
Jean-François Henric, EGIS Conseil

Elus :

Gabriel Serville, Député
Fabien Canavy, Vice-Président Conseil Général

Organismes :

Georges Cuysot, CCIG
Mathieu Champion, CCIG-PTMG
Philippe Lemoine, Directeur Grand Port Maritime Guyane
Ariane Blum, Directrice BRGM Guyane
Patrick Seyler, Directeur IRD Guyane
Anne Corval, Directrice CNRS-Guyane
Patrick Monin, Caisse des Dépôts et Consignations
Fabrice Dufresne, Directeur IEDOM Guyane
Pierre Zammit, CNES
Annict Loembe, Pôle Emploi
Béatrice Lau, Vice-Présidente Chambre d'Agriculture

Socio-professionnels :

Jocelyn Médaille, Président CRPMEM Guyane
Georges-Michel Karam, CRPMEM Guyane

Stéphane Lambert, 1^{er} VP MEDEF Guyane
Olivier Gomila, CGPME
Olivier Tallagrand, MPI
S. Cazala, FTPE
Fred Lachot, Ecole Maritime de Guyane
Jean-Louis Pascal, DG GLMP (MARFRET)
Philippe Rech, DG Somarig (CMA-CGM)
Eric Sagné, Président Cluster maritime de Guyane
Bernard Assié, Secrétaire Cluster maritime de Guyane

Associations :

Laurent Kelle, WWF-Guyane

Shell :

Bruno Thomé, Directeur Guyane Shell Exploration Production France
Alain Deport, Conseiller du PDG Shell France
Gilles Amiard, SEPF Guyane
Joachim Vogt, SEPF Guyane
Melissa Langlois, SEPF Guyane

Divers :

Fabienne Iriart, ingénieur stagiaire CCIG
Nathalie Mrgudovic, Université d'Aston